

# AVIGNON FESTIVAL & COMPAGNIES

Projet associatif 2023>2025 | PLAN V01

## 1. INTRODUCTION ET CONTEXTUALISATION

Ressource annexe : [RAPPORT BRUNSVICK 2005](#)

## 2. ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONALISATION

### 2.1. Des acteur·rice·s du Off :

2.1.1. : En amont du festival : comment optimiser la réussite de son festival Off (compagnies et théâtres)

- Quels publics/pros visés parmi les compagnies et les théâtres ?
  - Les outils : supports, visioconférence, banque d'informations en replay
  - Les partenaires professionnels et associatifs impliqués, droit du travail
  - Calendrier de formation d'octobre à juin en cohérence avec le calendrier de préparation d'un festival Off pour une compagnie
  - L'accompagnement spécifique dédié aux théâtres et/ou nouvelles salles
  - Problématiques de diffusion : formation et parrainage avec un-e partenaire/prestataire de diffusion
- ⇒ Off 2023

2.1.2. : Une charte professionnelle pour les théâtres et les compagnies :

- Une charte, pour qui et quoi faire ?
  - Incitatif et non coercitif.
  - Modalités de mise en œuvre et d'exercice : critères, attribution, évaluation
  - Calendrier de mise en place : objectifs pour la période 2023-2024
- ⇒ 2023 - 2024 avec étapes intermédiaires en 2023

2.1.3. : Fonds de professionnalisation : nécessité de revoir les critères. Qui faut-il aider à se « professionnaliser » ? Faire levier pour des projets plutôt que compléter des financements déjà acquis et quelle cohérence avec les dispositifs existants (territoriaux ou professionnels). Quelle dimension artistique de soutien à la création possible dans une logique de soutien à la professionnalisation ? La nécessité impérieuse du maintien du FONPEPS.

- ⇒ Idéalement 2023
- ⇒ Critères : Off 2023

### 2.2. Du Village du Off :

2.2.1. : Un épïcentre de la vie professionnelle du spectacle indépendant :

- Un outil-réseau indispensable aux artistes et aux compagnies (rdv pros, rencontres lors des soirées)
- Symbolise l'existence d'AF&C et donc un levier pour nos projets notamment avec nos partenaires.

- Un lieu créateur de rencontres professionnelles/ associatives/ politiques/ internationales génératrices de projets et de collaborations autour du festival Off

2.2.2. MAIS : nécessité d'avoir une cohérence éditoriale : apporter du sens, de l'efficacité, de l'audience, de la visibilité. Une « éditorialisation » en quatre temps :

- La Place des Auteur·rice·s (dédiée aux auteur·rice·s contemporain·e·s),
  - Le Village des Pros (dédié au corporate), Les journées thématiques « Focus » et/ou « Partenaires »
  - La Fenêtre sur le Monde (dédié à l'international),
  - Le Village Musical (éditorialisation des soirées tel un mini festival musical au sein du festival Off)
- ⇒ 2023-2025 avec étapes intermédiaires en 2023 (place des auteur·rice·s, village des pros, village musical)

### **2.3. De l'association AF&C et de ses services actuels :**

2.3.1. Refonte intégrale du site internet, du service Ticket'Off et amélioration de l'application festival Off : pour un renouvellement d'image qualitatif

⇒ Off 2023

2.3.2. Travail sur un système centralisé de récolte et de partage de données d'analyse de la fréquentation du Off

⇒ 2023

2.3.3. Redéfinition de la mission des prestataires « Relations Presse », notamment mise en place d'une stratégie différenciée Tout public / Corporate

⇒ Off 2023

2.3.4. Sélection renforcée des professionnel·le·s accrédités

⇒ Off 2023

2.3.5. Réévaluation du Plan Media actuel et renforcement de la communication globale sur l'identité « festival Off Avignon » et de la dernière semaine d'exploitation. Élaboration et mise en place d'une stratégie social media encore trop embryonnaire en fonction des publics visés

⇒ Off 2023

2.3.6. Réévaluation de la Carte Off et de son adéquation aux besoins des acteur·rice·s et du public. Réévaluer la valeur et le coût de l'ensemble de nos services : produits vs charges.

⇒ 2023-2025

### **2.4. De l'équipe salariée :**

2.4.1. Réévaluation des membres de l'équipe permanente

2.4.2. Organigramme opérationnel et fiches de poste

2.4.3. Entretiens professionnels et d'évaluation

2.4.4. Plan de formation individuel du personnel

2.4.5. Mise en place du Document unique  
⇒ Off 2023

### **3. L'ÉCORESPONSABILITÉ**

#### **3.1. La question de l'affichage : plan de régulation**

3.1.1. Etat des lieux et préconisations du comité de pilotage dédié

3.1.2. Les principes d'une coexistence entre affichage géré par AF&C et affichage « libre »

3.1.3. Modalités de mise en œuvre et calendrier

#### **3.2. La mobilité des acteur·rice·s du Off et des publics**

3.2.1. État des lieux et préconisations du Copil dédié

#### **3.3. Structuration d'une offre de transports doux pour faciliter les mouvements de l'extra/intra-muros**

#### **3.4. Modalités de mise en œuvre et calendrier**

#### **3.5. La gestion des déchets**

#### **3.6. La digitalisation progressive de certains outils (cartes pros, cartes off, Ticket'Off, programme)**

⇒ 2023-2024 avec jalons importants au festival Off 2023 (Affichage)

### **4. LES MODELES ECONOMIQUES :**

#### **4.1. Les résidences à l'année : l'antichambre d'une Fab'Lab à ciel ouvert.**

4.1.1. Une situation d'exception sous-exploitée : des outils de travail en sommeil face aux besoins de compagnies en manque de lieux de création

4.1.2. Lisser les frais fixes des lieux hors saison pour améliorer les conditions d'accueil des compagnies pendant la période estivale

4.1.3. Les dispositifs existants : Résidence *Sacem* spectacles musicaux jeune public, *Constellation*

4.1.4. Définition d'un cahier des charges sur la base de critères concertés théâtres / compagnies / partenaires

4.1.5. Axer ce travail vers l'inclusion des publics, convergence avec le In  
⇒ 2023-2025

## **4.2. Vers l'implantation d'une filière du spectacle vivant à Avignon**

- 4.2.1. Les conditions (presque) réunies pour un développement économique de filière
- 4.2.2. Associer les arts de la rue et de la piste et rayonner sur la plaine de Villeneuve-Lez-Avignon
- 4.2.3. La *French'tech Grande Provence* : Un premier pas significatif
- 4.2.4. Points de convergence possible avec le *Festival d'Avignon* (In)
  - ⇒ 2024-2025

## **4.3. Mutualisation, parrainage, La solidarité interprofessionnelle :**

- 4.3.1. Peuvent être inscrits dans la charte : rédaction d'une charte et modalités de mise en œuvre
- 4.3.2. Un levier de rééquilibrage pour les acteur-ric-e-s
- 4.3.3. La mutualisation des transports de matériel et décors entre compagnies, idem pour régisseur-se-s, attaché-e-s de presse, administration
- 4.3.4. Une bourse interactive aux emplois et aux stages pour les théâtres
- 4.3.5. Une bourse interactive aux créneaux disponible en temps réel pour les théâtres les compagnies
- 4.3.6. Une bourse interactive pour une offre de logements à des conditions respectueuses de l'économie des compagnies sur les bases d'une charte à rédiger et inventer en concertation avec les acteur-ric-e-s concerné-e-s
  - ⇒ 2023-2025

## **4.4. Le Mécénat et la Fondation AF&C : pour un financement des actions en direction des publics du territoire et de l'international :**

- 4.4.1. La logique de partenariat : un complément indispensable au mécénat. Les atouts du festival Off Avignon en termes d'image partenariale. Implication des partenaires privés dans le festival : associer la marque des entreprises du territoire à celle du festival Off Avignon. Développement des partenariats en « nature » ou « marchandise ».
- 4.4.2. État des lieux et « état d'esprit » : pourquoi soutenir le festival Off Avignon dans le cadre du mécénat ?
- 4.4.3. Le dispositif « gagnant / gagnant » avec *Cultures du Cœur 84* et ses extensions possibles
- 4.4.4. Financement des projets d'action culturelle et d'EAC en lien avec les résidences à l'année
- 4.4.5. Financement du « Village des Enfants et des familles »

4.4.6. Financement du « fonds de professionnalisation »

4.4.7. Financement d'un dispositif de soutien pour le logement destiné aux compagnies étrangères les plus fragiles économiquement  
⇒ Off 2023

## **5. LES PUBLICS ET LES TERRITOIRES : LE TRAVAIL À MENER EN AMONT ET PENDANT LE FESTIVAL**

**5.1. État des lieux : un public vieillissant et qui se renouvelle peu, une tendance accentuée par la crise Covid. Chiffres. Conséquences à court, moyen et long terme. Les enjeux d'un renouvellement.**

**5.2. Pour une politique de développement des publics du territoire : l'École du Spectateur :**

5.2.1. Actions culturelles et Education artistique et culturelle portées par les compagnies accueillies en résidence et les théâtres partenaires : l'irrigation du territoire

5.2.2. Partenariat avec les acteur·rice·s locaux·les : identification, sélection, priorisation en concertation avec les acteur·rice·s du Off et les partenaires publics

**5.3. Points de convergence possible avec le *Festival d'Avignon* (In) : à co-construire avec le *Festival d'Avignon***

**5.4. Création du « Village des enfants et des familles » : la parentalité au cœur du projet. Concept et objectifs**

5.4.1. Services associés : garde-d'enfants, crèche, jeux, animations, ateliers découverte du théâtre, atelier sensibilisation à la pratique théâtrale, information-repérage par rapport à l'offre jeune public au sein du festival, scène ouverte aux compagnies jeune public...  
⇒ 2023-2025 avec étapes Off 2023

## **6. LA DIFFUSION :**

**6.1. Au niveau national : développer d'autres espaces de diffusion en partenariat avec les régions de France pour offrir une visibilité à des compagnies sélectionnées d'être vues dans d'autres territoires qu'à Avignon. L'exemple des Hauts de France**  
⇒ 2023-2025

**6.2. Les plateformes de diffusion professionnelles régionales : un partenariat possible ?**  
(Groupe des 20 AURA, Groupe des 20 IDF, Réseau Act'ifs, Ville de Paris, Festival professionnels type *Chaînon manquant* etc...)  
⇒ 2023-2024

**6.3. Au niveau international :**

- 6.3.1. Mise en place au sein d'AF&C d'un service dédié à l'accompagnement des compagnies et producteur·rice·s étranger·e·s souhaitant se produire dans le festival Off Avignon : mission spécifique d'un·e salarié·e/ choix de la salle, logements, financements...  
⇒ Off 2023
- 6.3.2. Mise en avant de la programmation internationale dans un tiré-à-part permettant de mieux l'identifier et diffuser pendant le festival  
⇒ Off 2023
- 6.3.3. Inscription du festival Off Avignon dans les réseaux internationaux de festivals (*Fringe* etc.) afin d'encourager la venue de programmateur·rice·s étranger·e·s au Off  
⇒ 2023-2025
- 6.3.4. Le « volet » international du Village du Off  
⇒ 2023-2025
- 6.3.5. Des partenariats au service de la diffusion : développer l'export des spectacles francophones présentés au festival Off vers l'étranger en les inscrivant dans des collaborations pérennes avec les festivals étrangers  
⇒ 2023-2025  
⇒ Points de convergence possible avec le *Festival d'Avignon* (In) sur ces deux aspects de la diffusion (nationale et internationale).
- 6.4. Fondamental : comme pour la presse, développer un partenariat (ou prestataire) avec des chargé·e·s de diffusion qui peuvent encadrer les compagnies émergentes, qui n'en n'ont pas, en amont et pendant le festival.**  
⇒ Off 2023

## **7. LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF :**

- 7.1. L'adhésion des acteur·rice·s du festival Off au projet : une feuille de route pour 3 ans validée par les adhérent·e·s d'AF&C. Objectifs et modalités de mise en œuvre : les adhérent·e·s/acteur·rice·s du festival Off mobilisés pour faire leurs retours et leurs suggestions : implémentation : démocratie participative
- 7.2. Rencontres et concertations bilatérales entre les partenaires publics, professionnels et privés
- 7.3. Tour de table des partenaires publics et professionnels dans la perspective de la mise en place et signature d'une convention d'objectifs pluripartite et pluriannuelle
- 7.4. L'outil de financement : Un « fonds » dédié à la mobilisation des moyens modélisé sur le fonds de soutien aux théâtres privés en s'appuyant sur l'expertise de l'ASTP  
⇒ 2022-2023

## **8. LA GOUVERNANCE :**

- 8.1. **Indépendance et intelligence collective : un pari utopique pour le festival Off Avignon ?**

- Pas utopique : consubstantiel à l'adn du festival Off. C'est une nécessité.
- Exige méthode et collaboration avec nos partenaires associatifs
- Exige d'avoir un calendrier rigoureux et avancer par étape : ne pas tomber dans le piège de la solution parfaite, mais faire des pas.

**8.2. La présidence partagée : un outil de régulation des tensions entre les acteur-ric-e-s et une crédibilisation de l'incarnation de la « Maison Commune »**

- Casser le clivage théâtre/compagnie sans éluder les sujets de divergences
- Passer d'une personnification à une représentation d'AF&C
- Équilibrer les décisions en équilibrant les points de vue sur les enjeux

**8.3. Refondre les statuts et le règlement intérieur : objet, instances de décision, relation avec l'équipe salariée, mise en cohérence :**

- En particulier définir rigoureusement l'objet d'AF&C et rendre plus fluide la vie démocratique au sein du CA et de l'association dans sa globalité.
- ⇒ Créer pour cela un véritable groupe de travail (commission dédiée)
- ⇒ Année 2023

**8.4. La concertation et la consultation des acteur-ric-e-s du Off : méthode pour une démocratie participative active :**

- Mobiliser nos partenaires associatifs pour coconstruire ce cadre participatif
- Des commissions de travail proactives ouvertes à l'ensemble des acteur-ric-e-s : composition, modalités de fonctionnement, articulation avec le CA et l'équipe salariée

## **9. CONCLUSIONS ET PROSPECTIVES**